



MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661 rue Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0

Téléphone : 450-546-2634 - Courriel : mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca

Site internet : www.st-theodore.com - Facebook : [sainttheodore.dacton](https://www.facebook.com/sainttheodore.dacton)

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur d'un règlement

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et secrétaire-trésorier :

QU'à une séance ordinaire tenue le 14 juin 2021, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le «Règlement numéro 635-2021 modifiant le règlement numéro 616-2018 sur la gestion contractuelle de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton».

QUE l'objet du règlement numéro consiste à prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique ;

QUE ce règlement est disponible au bureau municipal et toute personne peut en prendre connaissance, du lundi au jeudi, de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30 ;

QUE cet avis tient lieu d'avis de promulgation, le règlement entre donc en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 15 juin 2021.

Marc Lévesque
Directeur général & secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton